

26.2.

Referenzen und Initialen

i.A.22.14.7.3.-CB/BMP

Adresse (für Telex an Dritte)

Chiffriert

Ja
 Nein

Priorität

Norm.
 Dring.
 Flash

Faktura

Text erg.

F.I.

Absender

Presse und Info

Seite-Nr.

1

Empfängercode

wochentx

Informations hebdomadaires rapides no 9/91 du 25.02.1991

- 1) Golf: Lage im Konflikt Irak/Kuwait am 25.02.1991, 09.00 Uhr
- 2) Réunion extraordinaire du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe (CdE)
- 3) Groupe de négociation AELE-CE, Bruxelles, 19 - 20 février 1991
- 4) Visite officielle de travail à Berne du Président de l'Equateur
- 5) Arbeitsbesuch des schwedischen Staatssekretärs Pierre Schori in Bern, 21. Februar 1991
- 6) Vier IKRK-Delegierte in den Haenden einer afghanischen Rebellengruppe
- 7) Humanitaere Abklaerungsmision im Baltikum (17. - 24.2.1991)

Datum: 25.2.1991
Tel. intern: 30.66

Visum:

K. F. L.

Dodis



Referenzen und Initialen

Adresse (für Telex an Dritte)

Chiffriert

<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
--------------------------	--------------------------

Ja Nein

Priorität

<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
--------------------------	--------------------------	--------------------------

Norm. Dring. Flash

Faktura

<input type="checkbox"/>

Text erg.

<input type="checkbox"/>

F.I.

<input type="checkbox"/>

Absender

--

Seite-Nr.

2

Empfängercode	Empfängercode	Empfängercode	Empfängercode	Empfängercode	Empfängercode
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

1) Lage im Konflikt Irak/Kuwait am 25.02.1991 09.00 Uhr

1. Schweizerkolonien in der Krisenregion

Die Schweizer in den betroffenen Regionen erlitten im Laufe der vergangenen Woche keine neuen Beeinträchtigungen. Insbesondere geht es auch den im Osten Saudi-Arabiens (Dhahran) verbliebenen Schweizern gut.

2. Ausweisung des ehemaligen irakischen Botschafters in Bern, Abdo Ali Hamdan AL Dairi

Auf Beschluss von Bagdad wurde die Botschaft der Republik Irak in Bern Anfang dieses Jahres auf Grund finanzieller Erwägungen geschlossen. Da die Anwesenheit von AD die Sicherheit der Eidgenossenschaft gefaehrdet konnte und aus vorwiegend aussenpolitischen Gruenden nicht erwuenscht war, beschloss der BR Anfang Februar, dass er gestuetzt auf Art. 70 der BV in Verbindung mit Art. 102 Ziff. 8 BV aus der Schweiz weggewiesen wuerde, sollte AD die Schweiz nicht innert 10 Tagen freiwillig verlassen. Mit dieser Aussicht hat er schliesslich die Schweiz am Dienstag, 19.2.1991 aus eigenen Stuecken Richtung Belgrad verlassen.

3. Réaction du DFAE au déclenchement de l'offensive terrestre

Datum: _____

Visum: _____

Tel. intern _____

Referenzen und Initialen

Adresse (für Telex an Dritte)

Chiffriert

Ja

Nein

Priorität

Norm.

Dring.

Flash

Faktura

Text erg.

F.I.

Absender

Seite-Nr.

3

Empfängercode	Empfängercode	Empfängercode	Empfängercode	Empfängercode	Empfängercode
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

dans le Golfe

Le DFAE regrette que les espoirs de la dernière minute aient été déçus et que Saddam Hussein n'ait pas saisi la dernière chance offerte par la coalition.

IL espère que l'offensive terrestre se déroule rapidement, avec le minimum de pertes en vies humaines, et s'achève avec la libération du Koweït, en application des résolutions des Nations Unies.

IL ne reste plus qu'à souhaiter que Saddam Hussein donne les ordres nécessaires à ses forces armées, afin qu'un bain de sang soit évité.

2) Réunion extraordinaire du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe (CdE)

A l'invitation du MAE espagnol, Francisco Fernandez Ordonez, Président en exercice du CdE, une réunion extraordinaire s'est tenue à Madrid le 21 février 1991. La délégation suisse était dirigée par le Conseiller fédéral René Felber (BRF). Cette session a été marquée par l'adhésion de la République fédérative tchèque et slovaque (RFTS) au Statut de l'Organisation (25e Etat membre) et la signature par ce pays de la Convention européenne

Datum: _____

Visum: _____

Tel. intern. _____

Referenzen und Initialen

Adresse (für Telex an Dritte)

Chiffriert	Priorität	Faktura	Text erg.	F. I.
<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Ja Nein	Norm. Dring. Flash			

Absender

--

Seite-Nr.

4

Empfängercode	Empfängercode	Empfängercode	Empfängercode	Empfängercode	Empfängercode
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

des Droits de l'homme. Le MAE Dienstbier a souligné l'importance pour son pays de cette adhésion au CdE, scellant ainsi le retour de la RFTS au sein de la famille des Etats démocratiques européens. Les MAE de Bulgarie, Roumanie, Yougoslavie et URSS ainsi que le vice-ministre des AE de Pologne étaient également présents à Madrid. Le MAE soviétique Bessmertnykh, dont c'était le premier déplacement officiel en Europe, a déposé à cette occasion l'instrument d'adhésion de son pays à la Convention culturelle du CdE, qui compte dorénavant 29 Etats membres.

Les discussions ont surtout porté sur la mission paneuropéenne du CdE, l'évolution de la coopération en Europe et l'articulation entre le CdE et la CSCE. A noter en effet que cette session spéciale du CdE constituait la première rencontre entre MAE européens, après le sommet de Paris.

Dans son intervention, BRF a remercié le Président d'avoir pris l'initiative de cette réunion à Madrid, à un moment particulièrement important pour notre continent. L'analyse faite des événements récents montre la fragilité de la paix, dans le Golfe mais aussi dans les pays Baltes. Le CdE ne doit pas devenir le forum de l'euphorie; il est le témoin de la démocratie et la structure d'accueil et de coopération des pays qui appliquent ces principes et les droits de l'homme. Aucun laxisme n'est actuellement autorisé, car on voit où cela peut mener. La CSCE constitue l'enceinte privilégiée pour les déclarations

Letzte
Zeile

Datum: _____

Visum:

Tel. intern _____

Referenzen und Initialen

Adresse (für Telex an Dritte)

Chiffriert

Ja

Nein

Priorität

Norm.

Dring.

Flash

Faktura

Text erg.

F.I.

Absender

Seite-Nr.

5

Empfängercode	Empfängercode	Empfängercode	Empfängercode	Empfängercode	Empfängercode
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

d'intention visant à transformer les sociétés pour assurer la paix, la sécurité et la coopération en Europe. Le CdE est l'organisation permettant de concrétiser ces efforts amorcés dans le cadre de la CSCE. C'est en adhérant au CdE que les nouveaux Etats démocratiques mettent en oeuvre l'ensemble de ces valeurs. Il est également satisfaisant de constater que les moyens du CdE ont été accrus, et c'est encore insuffisant, pour lui permettre d'accomplir les nouvelles tâches qui lui sont confiées.

La prochaine réunion ordinaire du Comité des Ministres du CdE se tiendra à Strasbourg le 25 avril 1991.

Letzte
Zeile

Datum: _____
Tel. intern _____

Visum:

Referenzen und Initialen

Adresse (für Telex an Dritte)

Chiffriert	Priorität	Faktura	Text erg.	F.I.
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Ja	Nein	Norm.	Dring.	Flash

Absender _____ Seite-Nr. 6

Empfängercode	Empfängercode	Empfängercode	Empfängercode	Empfängercode	Empfängercode

Groupe de négociation AELE-CE
Bruxelles, 19 - 20 février 1991

Le groupe de direction de la négociation AELE-CE s'est réuni les 19 et 20 février sous la co-présidence de MM. H. Krenzler (K) et M. Scheich (S) (Autriche). Les discussions se sont concentrées sur plusieurs problèmes majeurs en suspens dans les groupes de négociation (GN). K a adopté un ton dur et les exigences de la CE n'ont cessé d'augmenter avec l'articulation de la position CE sur le transit, sur les périodes transitoires (limitées à deux ans pour des adaptations législatives), sur la pêche et sur une contribution financière des pays de l'AELE (Fonds).

Dans le cadre du GN I (marchandises), les dossiers clefs discutés ont été: les normes où K a indiqué que dans les cas où la libre circulation des marchandises était empêchée par le maintien de normes nationales plus élevées, la CE n'entrera en matière que si tous les pays de l'AELE sont concernés et font valoir des intérêts fondamentaux; l'agriculture, où K s'est montré très déçu par la première ronde des pourparlers bilatéraux, les perspectives envisageables pour des concessions préférentielles dans le cadre de la cohésion étant mauvaises; la pêche, où K a remis la position CE aux pays de l'AELE lors d'un dîner restreint, cette dernière étant immédiatement rejetée par la Norvège et surtout par l'Islande, la Suède et la Suisse les joignant par solidarité; la Suisse a par ailleurs fait savoir à l'Islande qu'elle ne paierait pas par des

Datum: _____	Visum: _____
Tel. intern _____	

5-87 800 000 30065

Referenzen und Initialien

Adresse (für Telex an Dritte)

Chiffriert	Priorität	Faktura	Text erg.	F. l.
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Ja	Nein	Norm.	Dring.	Flash

Absender	Seite-Nr.
_____	7

Empfängercode	Empfängercode	Empfängercode	Empfängercode	Empfängercode	Empfängercode
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

concessions agricoles l'accès des produits de peche islandais au marché CE; les règles d'origine, où K a qualifié les exigences des pays de l'AELE d'irréalistes, alors que S rappelait que celles-ci visaient la réalisation de l'objectif commun d'une zone de libre-échange fondamentalement améliorée; la concurrence, où S a indiqué que l'hypothétique pilier AELE dépendra notamment d'un nombre suffisant de cas et d'un organe judiciaire efficace.

Dans le cadre du GN II (services et mouvements de capitaux), K a continué à insister sur une clause de sauvegarde générale (immobilier, achat d'entreprises) couvrant les intérêts politiques de tous les pays de l'AELE alors que S a répété que le retrait des exceptions permanentes devait être accompagné de clauses spécifiques par pays. Remarquant que les négociations bilatérales sur le transit avec la Suisse et l'Autriche ne progressaient pas bien, K a indiqué que le transit était sa préoccupation majeure dans le GN II car sans une solution au transit, le Traité ne pourra pas être conclu; sans progrès dans les négociations bilatérales, ce dossier tombera dans l'enceinte multilatérale.

Dans le GN III (personnes), K a également plaidé pour une clause de sauvegarde générale couvrant les problèmes de tous les pays de l'AELE et s'est montré préoccupé par le contenu des discussions informelles, en particulier sur l'aspect qualitatif de la période transitoire demandée par la Suisse; sans améliorations majeures du côté suisse, K ne voit pas comment les positions pourront être ré-

587 80 000 30065

Datum: _____	Visum: _____
Tel. intern _____	

Referenzen und Initialen

Adresse (für Telex an Dritte)

Chiffriert	Priorität	Faktura	Text erg.	F. I.
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Ja	Nein	Norm.	Dring.	Flash

Absender	Seite-Nr.
	8

Empfängercode	Empfängercode	Empfängercode	Empfängercode	Empfängercode	Empfängercode

conciliées.

Dans le GN IV (politiques horizontales et d'accompagnement), K a clairement mis en évidence la divergence majeure entre les positions de négociation en ce qui concerne la coopération en dehors des quatre libertés, la CE poursuivant l'objectif d'une coopération dynamique et globale et les pays de l'AELE celui d'une participation complète sur une base d'égalité. Pour la cohésion, K a informellement indiqué aux pays de l'AELE (dîner du 19.2.91) que les Etats Membres de la CE avaient forcé la Commission à exiger un Fonds de la part des pays de l'AELE qui serait autonome, administré par les pays de l'AELE, limité à quatre ans et dont les contributions seraient des dons. La CE considère que l'EEE est un cadeau offert aux pays de l'AELE pour lequel un certain prix peut être demandé.

Dans le GN V (questions juridiques et institutionnelles), K a remis aux pays de l'AELE une position écrite sur l'organe judiciaire. Elle prévoit notamment la possibilité pour les tribunaux des pays de l'AELE de poser à l'organe judiciaire des questions préjudicielles en interprétation des règles EEE pour autant que les pays de l'AELE puissent assurer la primauté et l'effet direct des règles communes. Chaque pays de l'AELE aurait le droit de nommer un juge pour l'organe judiciaire EEE, la Cour de justice décidant les juges qui y siégeront (7 juges; 5 CE, 2 pays de l'AELE). S a indiqué que la position CE contient des éléments orientés dans

Datum: _____

Visum: _____

Tel. intern _____

Referenzen und Initialen

Adresse (für Telex an Dritte)

Chiffriert	Priorität	Faktura	Text erg.	F.I.
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Ja	Nein	Norm.	Dring.	Flash

Absender	Seite-Nr.
	9

Empfängercode	Empfängercode	Empfängercode	Empfängercode	Empfängercode	Empfängercode

la bonne direction mais qu'elle demeure encore insuffisante sur plusieurs aspects.

Pour la prochaine réunion, K et S ont décidé que les travaux seraient concentrés sur la concurrence étant donné les liens avec la surveillance et l'organe judiciaire et sur la comitologie au vu des ramifications avec les autres domaines (droit secondaire -directives- en particulier).

5.97 80 000 39665	Datum: _____	Visum: _____
	Tel. intern. _____	

Referenzen und Initialen

Adresse (für Telex an Dritte)

Chiffriert

<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
--------------------------	--------------------------

Ja Nein

Priorität

<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
--------------------------	--------------------------	--------------------------

Norm. Dring. Flash

Faktura

<input type="checkbox"/>

Text erg.

<input type="checkbox"/>

F.I.

<input type="checkbox"/>

Absender

--

Seite-Nr.

10

Empfängercode	Empfängercode	Empfängercode	Empfängercode	Empfängercode	Empfängercode
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

4) Visite officielle de travail à Berne du Président de
L'Equateur

M. Rodrigo Borja, Président de l'Equateur, a effectué une visite à Berne, en compagnie notamment du Ministre des Affaires étrangères Cordovez, le 22 février dernier.

Le Président Borja a eu un entretien particulier avec le Président de la Confédération, tandis que le chef du DFAE (BRF) procédait à un échange de vues avec son homologue équatorien. Les délégations équatorienne et suisse (présidée par BRF) ont ensuite tenu une réunion de travail, où des thèmes d'intérêt multilatéral et bilatéral ont été passés en revue. Parmi les premiers, on citera la guerre du Golfe, l'architecture européenne et le retour à la démocratie en Europe de l'Est, y compris les implications de l'engagement suisse accru en faveur de ces pays sur l'aide au développement en faveur du tiers monde. A ce propos, la délégation suisse a souligné le caractère additionnel de l'assistance en faveur de l'Europe de l'Est et l'importance que la Suisse attache à la coopération avec les pays en développement.

Pour ce qui est des thèmes bilatéraux, les sujets principaux sont été ceux du commerce, de la coopération au développement et de la coopération financière. Sur ce dernier thème, une déclaration d'intention sur la conclusion d'un accord de crédit mixté a été signée par les deux Présidents à l'issue de leur entretien

Datum: _____

Visum: _____

Tel. intern. _____

Referenzen und Initialen

Adresse (für Telex an Dritte)

Chiffriert	Priorität	Faktura	Text erg.	F.I.
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Ja	Nein	Norm.	Dring.	Flash

Absender	Seite-Nr.
	11

Empfängercode	Empfängercode	Empfängercode	Empfängercode	Empfängercode	Empfängercode

particulier.

L'Equateur a manifesté son intérêt pour une action de désendettement dans le sens prévu par le fonds du 700ème, ainsi que pour un soutien de projets en faveur des petites entreprises des zones urbaines, dans le cadre de la coopération au développement.

5) Arbeitsbesuch des schwedischen Staatssekretärs Pierre Schori in Bern, 21. Februar 1991

Im Rahmen der regelmaessigen bilateralen Konsultationen empfangt Staatssekretär Jacobi am 21. Februar 1991 den schwedischen Staatssekretär Pierre Schori zu einem Arbeitsbesuch in Bern. Gespraechsthemen waren der Golfkrieg, KSZE-Fragen, die Entwicklung in der Sowjetunion und in den baltischen Staaten, der politische Dialog mit der EG sowie bilaterale Fragen. Ausfuhrlicher Bericht in den 'Informations hebdomadaires normales'.

6) Vier IKRK-Delegierte in den Haenden einer afghanischen Rebellen-gruppe

Seit dem 12. Januar befinden sich 4 IKRK-Delegierte in den Haenden einer angeblich zur Hekmatyar-Faktion gehoerenden Rebel-

Datum: _____	Visum: _____
Tel. intern _____	

12 00 50000 0000

121219
Zeit

Referenzen und Initialien

Adresse (für Telex an Dritte)

Chiffriert

<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
--------------------------	--------------------------

Ja Nein

Priorität

<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
--------------------------	--------------------------	--------------------------

Norm. Dring. Flash

Faktura

<input type="checkbox"/>

Text erg.

<input type="checkbox"/>

F.I.

<input type="checkbox"/>

Absender

--

Seite-Nr.

12

Empfängercode

Empfängercode

Empfängercode

Empfängercode

Empfängercode

Empfängercode

--	--	--	--	--	--	--

lengruppe. Das IKRK informierte das EDA und bat um vertrauliche Behandlung der Angelegenheit, um seine eigenen Bemuehungen zur Befreiung der Delegierten, die als aussichtsreich beurteilt wurden, nicht zu gefaehrden. Am 21. Februar haben jedoch die Medien davon erfahren und einen gewissen innenpolitischen Handlungsdruck auf das EDA erzeugt.

Es gilt folgende Sprachregelung: Das EDA verfolgt die Entwicklung der Angelegenheit laufend mit grosser Aufmerksamkeit, haelt steten Kontakt zum IKRK und wird sich in enger Absprache mit diesem einschalten, wenn sich dies als notwendig und nuetzlich erweist.

7) Humanitaere Abklaerungsmision im Baltikum (17.-24.2.91)

Vom 17.-24.2.91 fuehrte eine aus einem Vertreter der DEH (O. Hutter/Abt. humanitaere Hilfe und SKH) und der PD (P. Pardo/PA I) zusammengesetzte Delegation eine Mission in den drei baltischen Republiken durch, um primaer humanitaere Beduerfnisse abzuklaeren und gleichzeitig aber auch schweizerisches Interesse fuer derzeitige Entwicklung in diesen Staaten zu markieren. Mission erfolgte als Reaktion auf diverse, im Nachgang zu den Ereignissen in Vilnius und Riga lancierte Appelle der betroffenen Republiken nach humanitaerer Hilfe. Nebst Gespraechen mit Vertretern der jeweiligen Gesundheitsministerien und karitativen Organisationen

Datum: _____

Visum:

Tel. intern _____

Referenzen und Initialen

Adresse (für Telex an Dritte)

Chiffriert

Ja

Nein

Priorität

Norm.

Dring.

Flash

Faktura

Text erg.

F.I.

Absender

Seite-Nr.

13

Empfängercode

Empfängercode

Empfängercode

Empfängercode

Empfängercode

Empfängercode

wurde Delegation auch in den drei Aussenministerien empfangen.

Missionsbericht wird den interessierten Botschaften zugestellt.

K. Jacobi

////

Copie: BRF JAC CM

NNNN

Datum: _____

Tel. intern _____

Visum: